

**NOTICE EXPLICATIVE CONCERNANT LE
PROCHAIN CONCOURS DE SERGENT 2018**

Conditions d'accès et épreuves du concours interne de sergent de sapeurs-pompiers professionnels

Ouverture en 2018 d'un concours de sergent de sapeurs-pompiers professionnels.

Les conditions d'accès et les épreuves du concours sont les suivantes :

Les inscriptions seront ouvertes à partir du 27 août 2018 sur le portail, qui vous permet d'accéder aux documents et formulaires d'inscription dont le SDIS67 est le support technique.

Ce concours est ouvert :

- aux fonctionnaires et agents publics des collectivités territoriales, de l'Etat , des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux mentionnés à l'article 2 de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonctions dans une organisation internationale intergouvernementale comptant au moins quatre ans de services publics au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé et titulaires d'une qualification de chef d'équipe de sapeurs-pompiers professionnels ou reconnue comme équivalente par la commission compétente mentionné à l'article 7 du décret n°2012-521 du 20 avril 2012;
- aux candidats justifiant de quatre ans de services d'une administration, un organisme ou un établissement mentionnés au deuxième alinéa du 2° de l'article 36 de la loi du 26 janvier 1984 susvisée, dans des conditions fixées par cet alinéa et par le décret du 22 mars 2010.

Le concours est composé des épreuves suivantes :

EPREUVES D'ADMISSIBILITE : mercredi 7 novembre 2018 dans le Bas-Rhin

Rédaction d'un compte-rendu d'une situation opérationnelle, niveau chef d'équipe	Coef 2	2h	
Réponse à des questions à choix multiples à partir d'exercices concrets d'ordre professionnel du niveau de chef d'équipe portant sur chacune des matières suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - alimentation d'un engin pompe - outils cartographiques et de prévision - sécurité de l'équipe - risques technologiques et naturels - rôle du chef d'équipe les questions seront issues des textes en vigueur avant le 13 juillet 2018	Coef 2	2h	

Attention

EPREUVES D'ADMISSION à partir du lundi 10 décembre 2018 en Moselle – SDIS57

Entretien avec le jury (5mn de présentation et 15mn de questions)	Coef 4	20mn	
-------------------------------------------------------------------	--------	------	--

Accès au dossier de candidature du concours de sergent

Démarche à suivre après avoir cliqué sur le lien (voir le message) pour le concours de Sergent vous serez dirigé sur le portail du SDIS67 (centre support du concours) :

- (1) En premier lieu, sur la première page, veuillez cliquer sur « PRE-INSCRIPTIONS » (flèche orange du schéma ci-dessous)
- (2) Puis sur la deuxième page, cliquer sur « documentation » (flèche rouge du schéma ci-dessous)

1



SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DU BAS-RHIN



MENU



Accueil > Engagement et emploi > Concours > Concours SPP sergent 57 - 2018

CONCOURS SPP SERGENT 57 - 2018

Le service départemental d'incendie et de secours de la Moselle organise au titre de l'année 2018 un concours interne d'accès au cadre d'emplois des sous-officiers de sapeurs-pompiers professionnels pour dix postes.

La pré-inscription et le téléchargement du dossier se feront via le site Internet du SDIS 67 du lundi 27 août à 08 h 00 jusqu'au jeudi 13 septembre 2018 à minuit. Au-delà de cette date, la pré-inscription sera impossible.

Le dossier d'inscription peut également être demandé par voie postale au SDIS 67 du lundi 27 août à 08 h 00 jusqu'au jeudi 13 septembre 2018 à minuit, le cachet de la poste faisant foi et accompagné d'une enveloppe grand format affranchie au tarif en vigueur pour un envoi de 100 à 250 grammes environ et libellée aux nom et adresse du demandeur.

PRÉ-INSCRIPTIONS

Accéder au lien pour se pré-inscrire au concours du SDIS 57

2

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES CONCOURS ET EXAMENS
DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX D'INCENDIE ET DE SECOURS DU BAS-RHIN (2018-SGT-67), DU DOUBS (2018-SGT-25), DE LA MOSELLE (2018-SGT-57) ET DU TERRITOIRE DE BELFORT (2018-SGT-90)
(pour 4 concours au total)**

Calendrier Tout le calendrier Afficher Impression

Tous les concours

Concours ou Examen	Début des épreuves à partir du	Période de retrait des dossiers de préinscription	Date limite de retour des dossiers de préinscription	Documentation
FILIERE SAPEURS-POMPIERS	CATÉGORIE C			
2018-SGT-25 Concours interne sur épreuves de sergent	07 novembre 2018	préinscriptions sur ce site Internet du 27 août 2018 à 08h00 au 13 septembre 2018 à minuit	21 septembre 2018	documentation cliquez ici
2018-SGT-57 Concours interne sur épreuves de sergent	07 novembre 2018	préinscriptions sur ce site Internet du 27 août 2018 à 08h00 au 13 septembre 2018 à minuit	21 septembre 2018	documentation cliquez ici
2018-SGT-67 Concours interne sur épreuves de sergent	07 novembre 2018	préinscriptions sur ce site Internet du 27 août 2018 à 08h00 au 13 septembre 2018 à minuit	21 septembre 2018	documentation cliquez ici
2018-SGT-90 Concours interne sur épreuves de sergent	07 novembre 2018	préinscriptions sur ce site Internet du 27 août 2018 à 08h00 au 13 septembre 2018 à minuit	21 septembre 2018	documentation cliquez ici